

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Martin Juneau	1.1	Conseiller	5 087	2 537		
Peter Zytynsky	1.2	Maire	15 557	7 760	9 606	4 798
Mario Vallée	1.3	Conseiller	5 087	2 537		
Benoit Durand	1.4	Conseiller	5 087	2 537		
Natacha Ménard	1.5	Conseiller	4 240	2 114		
Anick Rodrigue	1.6	Conseiller	5 087	2 537		
Jean-Pierre Poirier	1.7	Conseiller	5 087	2 537		
	2		45 232	22 559	9 606	4 798

Note

L'organisme supramunicipal duquel le maire reçoit une rémunération est la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).